

Un service de proximité pour faciliter l'embauche et l'insertion de personnes handicapées

Au service des employeurs

- Informe, conseille et accompagne avec un interlocuteur unique.
- Définit un processus de recrutement adapté
- Recherche et présente des candidatures ciblées en assurant l'adéquation emploi & handicap
- Facilite l'intégration du collaborateur handicapé

Au service des personnes handicapées

- Accompagne les demandeurs d'emploi handicapés dans l'élaboration du projet professionnel jusqu'à l'accès à l'emploi
- Facilite la prise de fonction et l'adaptation au poste de travail

Qui peut en bénéficier ?

Tous les employeurs et salariés du secteur privé quels que soient leurs effectifs, ainsi que ceux des fonctions publiques

Qui délivre le service ?

Le conseiller du réseau Cap emploi.

Siège de Nîmes :

183 rue Guy de Maupassant
30000 Nîmes
Tel : 04.66.68.99.70
Fax : 04.66.68.99.71
Mail : secretariat@capemploi30.fr

Antenne d'Alès :

56 faubourg du soleil
30100 Alès
Tel : 04.66.54.27.50
Fax : 04.66.55.84.41
Mail : ales@capemploi30.fr

Antenne de Bagnols :

115 avenue de la roquette, ZA du Berret
30200 Bagnols sur Cèze
Tel : 04.66.50.80.55
Fax : 04.66.50.24.05
Mail : bagnols@capemploi30.fr

Siège de Nîmes :

183 rue Guy de Maupassant
30000 Nîmes
Tel : 04.34.14.71.02
Fax : 04.66.68.99.71
Mail : accueil@sameth30.fr

Un service dédié au maintien dans l'emploi d'un salarié dont l'état de santé devient incompatible avec son poste de travail

Au service des employeurs et des salariés handicapés

- Analyse le contexte de l'entreprise et la situation du salarié en lien avec de médecin du travail.
- Recherche et met en œuvre les solutions techniques, humaines ou organisationnelles adaptées.
- Mobilise les aides techniques et financières (aménagement de poste, formation, contrat de rééducation professionnelle en entreprise...).

Le **Sameth** intervient en partenariat avec les acteurs issus des différents champs :

Médical : Médecin du travail, médecin de prévention, médecin conseil de la sécurité social, médecin traitant.

Social : caisse d'assurance retraite et de la santé et travail (Carsat), Mutualité sociale agricole (MSA)...

Professionnel : Ergonomes, centre de bilans et formation ...

Qui peut en bénéficier ?

Tous les employeurs et salariés du secteur privé quels que soient leurs effectifs, ainsi que ceux des fonctions publiques

Qui délivre le service ?

Le conseiller du réseau Sameth.